

1/ Evolution épidémiologique

Tableau récapitulatif 22 avril	
Nombre de cas confirmés	13h00 : 9 710 (+468/ la veille)
Nombre de décès	508 (+26 / la veille)
Nombre de personnes en quarantaine	12 809 (-563), 40 774 (-2 072) en isolement à domicile
Capacité des tests / jour	106 357 tests effectués au total

Prise en charge du management par la médecine militaire dans trois hôpitaux régionaux. Le port du masque est obligatoire dans 9 départements sur 42.

2/ Mesures nouvelles

Sanitaires :

L'Etat d'urgence a été prolongé de 30 jours par décret le 14 avril, jusqu'au 14 mai.

Prolongation de la suspension pour 14 jours (à partir du 18/04) de tous les vols reliant la Roumanie au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, à la Belgique, aux Pays-Bas, à la Turquie, à l'Iran, à l'Italie (à partir du 19 avril) ainsi qu'à la France et à l'Allemagne (à partir du 21/04).

La Roumanie fait partie d'un des seuls membres de l'UE à pratiquer le contrôle de température à l'arrivée des passagers aériens.

Accompagnement des agents économiques

La dernière ordonnance militaire (du 16/04) a annulé l'ensemble des restrictions à l'export en place depuis le 10/04 (blé, orge, avoine, maïs, riz, farine de blé, soja, huile, sucre, produits panifiés).

3/ Restriction au marché intérieur

Les exportations des médicaments, des équipements de protection et des biocides nécessaires à la prévention et au traitement COVID-19 sont interdites, à l'exception des ceux produits par des entreprises roumaines et ceux qui transitent le pays pour exportation vers d'autres pays (il s'agit de limiter les exportations opportunistes de la part d'intermédiaires non fabricants).

Depuis le 4 avril, les entreprises roumaines et les entreprises originaires des états membres ayant leur siège en Roumanie peuvent à nouveau exporter des biocides.

4/ Impact économique et financier

Raiffeisen a largement revu à la baisse sa projection de croissance, de 2,0 % à -6,0 % pour 2020, ING anticipe une contraction encore supérieure (-6,6 %), et le FMI -5,0 %, seule la Banque Mondiale prévoit une légère croissance (+0,3 %). Le gouvernement a également abaissé sa prévision à -1,9 % (+4,1 % précédemment). Le déficit public enregistrera également une forte hausse du fait de la hausse des dépenses impliquées par la réaction à la crise et de la baisse des recettes fiscales (-7,9 % du PIB selon ING, -5,5 % d'après la Banque Mondiale, -8,5 % pour Raiffeisen, -5,5 % pour le FMI).

Le gouvernement a approuvé le 16 avril un premier correctif budgétaire, avec une cible de déficit de -6,7 % du PIB (3,6 % annoncé dans la loi de finances). Ainsi, les recettes publiques devrait être plus faibles de 4 Mds € (-1,7 Md € pour les cotisations de sécurité sociale, -1,2 Md € pour les recettes de TVA) par rapport au niveau anticipé précédemment et les dépenses sont augmentées de 2,6 Mds € (1,7 Md € pour le Ministère du travail, 0,8 Md € pour le Ministère de la santé, 0,7 Md € pour le Ministère des finances publiques).

Par ailleurs, si l'agence de notation Fitch a maintenu la note BBB- de la Roumanie, elle a dégradé, de stable à négative, la perspective du fait de la trajectoire négative des finances publiques (déficit public de -4,6 % du PIB en 2019). L'agence prévoit pour 2020 un déficit public de -8 % du PIB, une contraction de l'activité de -5,9 % ainsi qu'une nette hausse du niveau de dette publique, de 35,2 % à 45 % du PIB.

Depuis le 19 février, l'indice principal de la bourse de Bucarest (BET) a enregistré une baisse de -24 %, sur la même période le RON s'est déprécié de 1,1 % par rapport à l'Euro (désormais 1 € = 4,84 RON). Raiffeisen estime que le taux de change pourrait atteindre 1 € pour 5 RON d'ici la fin de l'année.

6/ Analyse sectorielle / entreprises

Impact économique sur les entreprises / secteurs

- pour la grande distribution, la période de Pâques n'a pas enregistré une activité remarquable contrairement aux années passées. Aucun problème d'approvisionnement n'est à signaler. Des baisses de consommation sont attendues.

- pour le secteur agricole : la levée des restrictions aux exportations par l'ordonnance militaire 9 (voir infra) a été bien accueillie, en particulier pour les entreprises spécialisées en panification et production d'huile.

- concernant l'industrie, le secteur automobile a entamé une reprise de l'activité avec la réouverture partielle de l'usine Renault le 21 avril (reprise totale le 4 mai).